




SOCIÉTÉ DE PATRONAGE
DES
JEUNES ADULTES

de 16 à 21 ans

Détenus dans les prisons du Département de la Seine



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de 1905

10^{me} Année



DISCOURS ET RAPPORTS



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

14, Place Dauphiné, 14



18188
F9cm

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE

DES

JEUNES ADULTES

de 16 à 21 ans

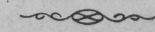
Détenus dans les prisons du Département de la Seine



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de 1905

10^{me} Année



DISCOURS ET RAPPORTS



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

14, Place Dauphine, 14



SOCIÉTÉ DE PATRONAGE

DES

JEUNES ADULTES

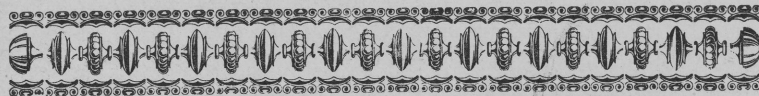
détenus dans les prisons du Département de la Seine

Président d'honneur : M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

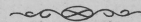
Président honoraire : M. Ch. PETIT, Président honoraire
à la Cour de Cassation.

Conseil d'Administration :

- Président* : M. E. PASSEZ, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.
- Vice-Président* : M. LACQIN, avocat à la Cour d'Appel.
- Secrétaire Général* : M. PAUL BAILLIÈRE, docteur en droit.
- Secrétaires* : M. RENÉ DUPUIS, avocat.
M. PIERRE EDOUARD WEBER, avocat à la Cour d'Appel
- Trésorier honoraire* : M. ADOLPHE DÉMY, consul.
- Trésorier* : M. ANDRÉ VIDIL.
- Membres du Conseil* : M. BOVIN-CHAMPEAUX, Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation,
M. HAREL, premier président honoraire à la Cour d'Appel.
M. HENRI JOLY, membre de l'Institut.
M. LE VICOMTE DE POMEREU.
M. VINCENS, sous-directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur.
M. THUREAU, conseiller honoraire à la Cour d'Appel.
M. CELIER, avocat.
M. LEREDU, avocat à la Cour d'Appel.
M. JOUARRE, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.



ORIGINE ET BUT DE LA SOCIÉTÉ



La Société de Patronage des jeunes adultes libérés de 16 à 21 ans, du département de la Seine a été fondée en 1895 sur l'initiative de l'aumônier de la Petite Roquette, M. l'abbé Milliard.

Elle est administrée par un Conseil d'administration composé d'un président et d'un vice-président, d'un secrétaire général, de deux secrétaires adjoints, d'un trésorier et de neuf membres du Conseil.

Le premier président élu a été M. le Conseiller à la Cour de Cassation, Charles Petit, demeuré président honoraire.

La Société a pour but de visiter en prison avec l'autorisation de l'Administration pénitentiaire, les jeunes détenus de 16 à 21 ans, au cours de leur peine; et quand ils sortent sans ressources et ont été jugés dignes d'intérêt, elle leur offre un asile et du travail dans un atelier qu'elle entretient, 22, rue Petion.

La Société recueille aussi les jeunes gens qui ont été internés par voie de Correction Paternelle et que leur famille ne peut pas reprendre immédiatement.

Les jeunes gens sont occupés dans l'atelier, toute la journée, à faire le travail à façon dont le Patronage

s'est procuré l'entreprise. Ils reçoivent une allocation quotidienne minimum de 1 fr. 50 pour la nourriture et le logement qui leur sont assurés dans les établissements du quartier ; de sorte que l'inexpérience des premiers jours ne les prive pas de ressources indispensables. Mais comme ils ont droit à la totalité de leur gain, il en résulte que leurs salaires dépassent au bout de quelques temps ce minimum et qu'ils peuvent par leur bonne conduite et leur économie se constituer une petite réserve pour l'avenir. La différence entre leur allocation des premiers jours et les salaires qu'ils ont réellement gagnés demeure à la charge de la Société. Deux contremaîtres sont chargés de la surveillance de l'atelier, d'aller chercher de l'ouvrage, de recevoir le travail et de tenir les comptes quotidiens.

Après une certaine période d'épreuve, qui peut durer plusieurs mois et lorsque les patronés ont donné des marques suffisantes de leur esprit d'ordre et de leur assiduité, le Patronage s'occupe lui-même de les recommander et de leur trouver une situation. En tout cas, ils reçoivent un certificat qui leur permet de se placer assez facilement dans l'industrie.

Le nombre des individus reçus au Patronage depuis l'origine (juin 1895) jusqu'au 1^{er} Janvier 1905 s'élève à 1436, sur lesquels 778 ont été placés et rendus à la vie honnête.

Le mouvement annuel des fonds s'est élevé en 1905 à 22.079 francs 55.

Extrait des Statuts

ARTICLE 4.— La Société de patronage des jeunes adultes se compose de membres sociétaires et de membres souscripteurs.

Les membres sociétaires sont ceux qui s'engagent à verser une cotisation annuelle de 20 fr. au moins.

Les membres souscripteurs sont ceux qui paient chaque année une somme dont le minimum est fixé à 10 francs.

Toute personne qui versera à la société une somme de 100 francs au moins, recevra le titre de bienfaiteur.

Les membres sociétaires pourront racheter leur cotisation annuelle moyennant le versement d'une somme de 200 francs. Les membres souscripteurs auront la même faculté en versant la somme de 100 francs au moins.

ARTICLE 5.— Pour être membre sociétaire ou souscripteurs il faut être présenté par deux membres de la Société et agréé par le Conseil d'administration.



Assemblée Générale de 1905



L'Assemblée générale du Patronage des Jeunes Adultes pour 1905 s'est tenue le 14 mars, à quatre heures et demie, au siège de la Société, 14, place Dauphine.

Elle était présidée par M. Ernest Passez, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, Président de la Société.

On remarquait dans l'Assemblée, le représentant de M. Grimani, directeur de l'administration pénitentiaire, M. Harel, président de la Chambre honoraire à la Cour d'appel, M. Bondon, directeur de la Petite Roquette, M. l'abbé Milliard, aumônier de la Petite Roquette, M. le vicomte de Pomereu, M. William Marie, M. Boivin-Champeaux, Président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, etc...

La séance a été ouverte par M. le Président qui a donné lecture des lettres par lesquelles M. le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Félix Voisin, conseiller à la Cour de Cassation, M. Duflos, conseiller maître à la Cour des Comptes, M. Thureau, conseiller honoraire à la Cour d'appel, M. Adolphe Démy, trésorier honoraire de la Société, M. Leredu, avocat à la Cour d'appel s'excusaient de ne pouvoir assister à la séance.

Il a prononcé ensuite une courte allocution. La Société de Patronage des Jeunes Adultes libérés, a-t-il dit, a continué d'affirmer sa vitalité pendant l'année 1904, malgré les difficultés qu'elle a rencontrées sur sa route dans l'accomplissement de son œuvre. Ces difficultés proviennent surtout de l'affaiblissement de la répression. Il ne faut pas cesser de signaler le danger qui résulte des remises en liberté après des arrestations multiples, et dont la conséquence est de pousser à la récidive les individus à qui on applique cette indulgence excessive.

M. le Président a indiqué encore un autre danger qui vient de l'application trop fréquente du sursis aux peines prononcées par les tribunaux correctionnels. L'effet exemplaire, qui doit résulter des condamnations infligées aux coupables, est nécessairement affaibli par les sursis prononcés trop facilement par les juges au profit d'individus qui en paraissent souvent bien peu dignes.

M. le Président adresse ses remerciements et ceux de ses collègues à l'administration pénitentiaire qui est représentée à la séance par M. Deneux, sous-chef du 4^e bureau. Elle donne à l'œuvre un appui et un concours qui lui sont indispensables et qui sont pour elle un précieux encouragement. Il remercie aussi M. le Directeur de la petite Roquette et les membres de la Société qui assistent aux séances avec un zèle infatigable.

M. le Président rappelle les pertes cruelles que la Société de Patronage a éprouvées par la mort de M. le bâtonnier Pouillet, qui avait fait à l'une des dernières Assemblées une charmante causerie, et par celle de M. le Conseiller Lefuel. M. Lefuel était membre du Conseil de l'œuvre depuis deux ans et il y apportait le concours de son cœur généreux et de sa grande expérience. Sa disparition a été douloureusement ressentie par tous les membres de la Société.

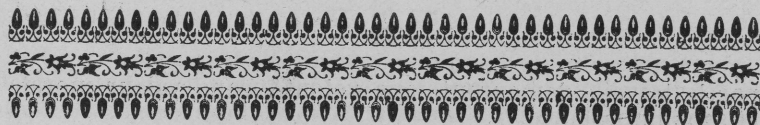
L'Assemblée a procédé ensuite aux opérations d'élection réglementaires.

Par suite du roulement annuel M. Paul Boucher, juge d'instruction au Tribunal de la Seine, devait sortir du Conseil d'administration, il y avait lieu aussi de remplacer M. Lefuel, conseiller à la Cour d'appel, décédé au courant de l'année, et de nommer un troisième membre pour compléter le nombre prescrit par les statuts.

Sur la proposition du Conseil, l'Assemblée a élu MM. Ledu, avocat à la Cour d'appel, Jouarre avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, Célier, avocat. Elle a également confirmé d'une façon définitive la nomination de M. Vidil aux fonctions de Trésorier. Ces nominations ont été faites à l'unanimité.

Le Président a donné alors la parole à M. le Secrétaire général Paul Baillièrè et à M. le Trésorier André Vidil dont les rapports suivent.

La séance a été levée à 5 h. 1/2.



Rapport

de

M. PAUL BAILLIÈRE

Secrétaire Général

Messieurs,

Ainsi que M. le Président, j'ai aussi le pieux devoir de saluer la mémoire des membres de notre Patronage décédés cette année, M. le Conseiller Lefuel et M. le Bâtonnier Pouillet. Nous ne saurions oublier la bonté avec laquelle M. Lefuel avait bien voulu partager nos travaux et dérober quelques moments d'une existence si bien remplie pour faire profiter notre Conseil de Direction de son expérience et de sa maturité; j'apporte ici le témoignage de notre deuil. M. le Bâtonnier Pouillet ne faisait pas partie de notre Conseil, mais il nous avait donné une preuve d'affection toute particulière en prenant la parole à l'une de nos assemblées annuelles. Il avait merveilleusement compris l'intérêt et la sympathie qui nous rattachent tous à cette famille adoptive que nous avons créée, et que nous voyons grandir sous nos yeux. Avec une bonté malicieuse et souriante, il nous comparait à ces parents, qui, le soir, en présence de quelques amis chers, s'entretennent ensemble des progrès et des mérites de leurs enfants.

Nous voici encore réunis aujourd'hui, Messieurs, dans la même pensée, mais avant de reprendre l'entretien annuel, nous ne pouvons nous empêcher de penser encore aux absents qui étaient venus assister hier à nos dernières causeries, et qui nous manqueront toujours désormais.

Nous avons reçu au Patronage, cette année 113 individus nouveaux, ce qui avec les 20 anciens qui restaient encore au 1^{er} janvier 1904 fait un total de 133 personnes.

Nous en avons reçu 136 nouveaux l'année précédente, la différence porte surtout sur les passagers. sur les hôtes d'un jour qui partent le soir ou le lendemain, et qui, bientôt rebutés

par le travail, demeurent sans volonté, sans valeur morale et sans importance.

Sur le nombre total des séjours pour 133 individus, on peut faire les observations suivantes :

Sont restés :

De 1 à 6 jours.....	22
De 6 jours à un mois.....	75
De 1 mois à 4 mois.....	24
Plus de 4 mois.....	12
	<hr/>
	133

Ces chiffres, comparés à ceux de l'an dernier, montrent en effet, une différence considérable en faveur des séjours longs. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Relativement à l'âge des 113 nouveaux, nous trouvons les remarques suivantes :

Agés de moins de 16 ans.....	1
Agés de 16 ans.....	9
Agés de 17 ans.....	17
Agés de 18 ans.....	27
Agés de 19 ans.....	21
Agés de 20 ans.....	21
Agés de plus de 20 ans.....	17
	<hr/>
	113

La proportion s'est élevée en faveur des individus compris entre 18 et 20 ans. Cette remarque s'ajoute à la précédente pour expliquer l'amélioration du travail et du nombre des placements dont je vous entretiendrai tout à l'heure.

Les jeunes gens qui viennent à l'atelier de la rue Pétiou proviennent, vous le savez, de différentes origines : voici à ce point de vue la répartition des 113 nouveaux.

Proviennent :

De la petite Roquette.....	39
De Fresnes.....	5
De la Santé.....	6
Avant condamnation :	
De la correction paternelle.....	15
De la Préfecture.....	8
Du Parquet.....	4
Ancien patronné.....	1
D'autres patronages.....	2
Envoyés par M. Voisin.....	17
Après le service militaire fait.....	6
	<hr/>
	113

Il y a eu un peu de fléchissement dans le nombre des envois de la Correction paternelle. Mais ce qui est bon à noter, c'est que sur les 20 jeunes gens venus à l'atelier par cette voie (5 restant de l'an dernier et 15 nouveaux), 16 ont été placés soit par les parents, soit par nous-mêmes, 2 se trouvent encore à l'atelier au 1^{er} janvier 1905, dont l'un déjà depuis un certain temps, est devenu très bon sujet, et 2 seulement ont dû être réintégrés à la petite Roquette. Le déchet sur ce chapitre a été très faible.

Pour assurer encore mieux l'influence de la discipline, le Conseil de Direction a, sur l'initiative de M. le Président, inauguré une disposition nouvelle. Il demande aux parents, en même temps qu'ils confient leurs enfants au Patronage, de prendre l'engagement de les réintégrer à la Correction Paternelle s'ils se montrent paresseux et indisciplinés.

C'est une sanction effective qui manquait à notre organisation, et une lacune qui est désormais utilement comblée.

J'entre maintenant plus particulièrement dans le mécanisme de notre existence en 1904, par l'analyse des recettes et des dépenses de l'atelier. Ce n'est pas empiéter sur le rôle de M. le Trésorier. Celui-ci vous donnera au point de vue général, le bilan des recettes et des dépenses ; le chiffre des cotisations recouvrées, des subventions reçues, de divers paiements effectués par les loyers, assurances, etc... Je ne me place ici qu'au point de vue du chapitre spécial qui s'appelle le compte de l'atelier, et qui résume la vie morale de notre œuvre.

Si nous examinons le côté recettes ; nous voyons qu'elles se sont composées cette année comme toujours, de deux éléments dont la proportion est variable. D'un côté, les subventions de la Caisse du Trésorier, de l'autre, le produit du travail.

La Caisse a fourni 5.275 fr. 60 et le produit du travail à façon 8.895 fr. 50, ce qui fait un total de 14.171 fr. 50.

Voici aux dépenses, l'emploi de ces 14.171 fr. 50.

Le salaire des Patronnés s'est élevé à.....	9.979 85
Celui des contremaîtres à.....	1.800 »
Les secours pécuniaires à raison de l'insuffisance de salaires.....	1.528 85
Les dépenses outils.....	727 40
L'éclairage.....	170 »
Le chauffage.....	65 »
	<hr/>

Ce qui fait une somme égale de..... 14.171 15

Rien ne saurait mieux faire constater l'effet du multiplicateur bienfaisant que nous avons introduit dans notre méca-

nisme charitable, le travail; grâce à lui, nous pouvons dépenser trois fois ce qui a été reçu.

Si l'on compare le travail effectué cette année à celui des années précédentes, on voit que malgré les difficultés qui résultent toujours du ralentissement des affaires, notre chiffre s'est relevé d'une façon sensible. Le produit a dépassé de plus de 1.000 francs, le produit de l'année précédente qui était de 7.627 fr. 60 et il est supérieur même à celui de 1902 qui n'était que de 8.123 fr. 80.

C'est un heureux progrès que nous devons à la surveillance et à l'esprit d'organisation de M. l'abbé Milliard, fort bien secondé par les efforts de nos contremaîtres.

Bilan moral

Voici maintenant notre bilan moral : qu'avons-nous fait des 133 jeunes gens désemparés sans ressources et sans abri qui ont été frapper à notre porte, legs de l'année précédente, nouveaux venus de cette année :

- 59 ont été placés.
- 2 ont été rapatriés.
- 3 se sont engagés.
- 2 sont partis comme soldats.
- 1 est parti à l'hôpital.
- 49 ont quitté l'atelier ou ont été renvoyés.
- 17 se trouvaient à l'atelier au 1^{er} janvier.

Je crois que nous avons tout lieu d'être satisfaits et fiers de ces résultats. Ils sont même supérieurs à ceux de l'année précédente, puisque la proportion des placements aux entrées se relève de 41 % à 50,5 % ; et que le déchet des entrées porte simplement sur les passagers, les paresseux et les mal disposés.

Je vous parlais l'an dernier des efforts que nous faisons pour faciliter les réhabilitations. Nous avons continué à nous en occuper ; mais c'est une matière où les obstacles sont de toute nature, et où il ne faut pas mesurer le temps. Nous n'avons pas encore abouti, cependant je pense que nous sommes en bonne voie pour une ou deux de ces intéressantes procédures.

Je dois mentionner enfin quelques conférences dues à nos amis, dont l'un porte un nom qui nous est cher à plus d'un titre. Ces petites réunions ont apporté une agréable diversion à nos travaux. Les talents et la bonne volonté des jeunes gens d'un patronage voisin y ont ajouté un élément artistique et musical qui a été vivement très apprécié de nos jeunes gens et des clients que nous invitons à ces petites soirées.

En terminant, Messieurs, nous avons l'habitude de lire quelques lettres de nos patronnés. C'est le meilleur moyen de vous faire connaître leurs idées et leurs dispositions morales, et de rendre juges du réveil de bons sentiments qui s'est effectué en eux. Je vais donc vous faire quelques citations qui vous montreront que cette année nous a apporté encore, à ce point de vue, des satisfactions heureuses.

Un de nos jeunes gens arrive à Laghouat. Il se hâte d'informer M. l'abbé Milliard que « *ses débuts dans sa nouvelle vie ne lui ont pas paru trop pénibles, et qu'il compte sur lui pour lui donner de temps en temps de bons conseils* ».

Un autre écrit du Kreider : « *Je garderai toujours un bon souvenir de l'accueil que vous m'avez fait dans votre atelier, ainsi que de la manière dont on y est traité* ».

Un troisième est arrivé à Sens : « *J'espère toujours que Monsieur l'abbé se porte bien, ainsi que tous ces Messieurs et tous mes camarades. J'espère bien de Monsieur l'abbé qu'il voudra bien m'attendre en militaire. (Ne vous y trompez pas, c'est le jeune homme qui sera en tenue!) pour le jour de Noël, car j'espère bien pouvoir attraper ma première permission, et ça sera chez vous ma première visite* ».

Voici un autre écrit dont je me reprocherais de déflorer la saveur naïve : « *Vous allez dire que je suis bien impoli de ne pas vous avoir écrit plus tôt, mais j'ai attendu un peu de temps pour vous dire ce que c'était que le métier militaire. Eh bien ! je vous dirais que c'aient bien triste celui qui n'a pas d'argent, mais à part ça, je me plais bien. Enfin je suis le peloton pour passer brigadier, je gagnerai mes 32 sous par semaine, je me dégrouer avec cela. Si j'avais de l'argent (Quel rêve) je me ferais photographier et vous enverrai ma photographie, car vous avez fait tout ce que vous avez pu pour moi, je ne sais comment vous récompenser... Je fini en vous serrant la main de cœur et d'amitié* ».

Quelques lettres s'élèvent au-dessus de la moyenne par des sentiments extrêmement délicats et l'expression est vraiment au niveau de la pensée. Voici ce qu'écrivait un jeune homme qui avait passé par notre atelier en sortant de la Correction paternelle, et qui terminait son temps de service.

Givet, le 30 juin 1904.

Monsieur l'Abbé Milliard,

...« *Je me suis occupé ces jours derniers à des demandes de travail dans deux maisons différentes.*

Je vous ferai part des réponses que je recevrai, au cas où je ne pourrais pas être employé, dans l'une ou l'autre maison,

J'aurais recours à votre bonne générosité pour travailler au milieu de vous, comme par le passé. Je serai très heureux de vous revoir, car croyez-moi, j'ai un grand attachement pour Vous Monsieur l'Abbé et pour le patronage que vous dirigez, et dont je garde un bon souvenir de ma jeunesse passée, j'ai écouté vos conseils et cela m'a beaucoup profité, aujourd'hui je serai fier de remplir les devoirs d'un fils respectueux auprès de mes vieux parents, leur venir à mon tour en aide, comme je leur dis quand je leur donne de mes nouvelles...

Dans l'attente de recevoir de vos bonnes nouvelles, recevez, Monsieur l'Abbé Milliard, mes meilleurs remerciements pour tout ce que vous avez fait pour moi jusqu'à ce jour et croyez que je suis toujours votre tout dévoué et respectueux serviteur.

Bien à Vous,

Bien des choses à Messieurs les Membres de la Société du Patronage.

Le jeune homme rentre à Paris, passe quelque temps à l'atelier, et puis il est nommé comme employé supplémentaire dans une compagnie de chemin de fer. Alors, voyant que sa situation devient stable, il songe à se marier et fait une demande pour être classé d'une façon définitive. Telles sont les nouvelles dont il fait part à M. l'Abbé Milliard, et il ajoute à sa lettre quelques mots qui ont dû profondément le toucher.

Je suis très heureux de vous écrire, vous qui avez été si bon pour moi durant une partie de ma jeunesse, j'ai le devoir de vous dire que grâce à vous le chemin que vous m'avez tracé a été suivi, encore une fois, cher Monsieur l'Abbé, merci et jamais je ne vous oublierai dans mes pensées, car si j'aime mes parents, je vous aime aussi et croyez qu'il est de mon devoir de vous le dire, connaissent votre bonté, sachant approuver vos paroles et conseils que vous m'avez prodigués, j'ai l'espoir de pouvoir vous serrer la main aussitôt que je pourrais avoir un petit congé. Enfin, pour terminer, je souhaiterais que beaucoup comme moi que vous avez conduits dans le droit chemin puissent vous faire parvenir comme moi leur reconnaissance.

Je vous prierai de faire parvenir à Messieurs les Membres du Patronage, mes vœux et souhaits de bonne année.

Je suis avec respect, mon Cher Père, votre tout dévoué, respectueux et reconnaissant serviteur.

Il est difficile, je crois, de ne pas reconnaître l'accent de sincérité qui respire dans cette jolie lettre, et de ne pas s'en trouver touché. M. l'Abbé Milliard peut être heureux et fier d'un tel élan de reconnaissance, et nous le sommes comme lui; car c'est le Patronage qu'il a créé, et que nous maintenons

avec lui, qui a permis ce sauvetage. Il y a là un abri contre les fâcheux exemples, et les conseils détestables; et le patronné y trouve avec le travail viril, la bonté qui relève et l'appui qui soutient.

Je n'aurais toutefois pas rempli ma tâche si je ne vous rappelais encore de nouveau à quelles infortunes navrantes vous avez affaire. Il y a des malheureux que le vice a fait tomber dans la pauvreté, que la pauvreté à son tour, va rejeter dans le vice et dans le crime. Ceux-là voient l'abîme ouvert devant eux qui les attire et les fascine, ils voudraient reculer, ils cherchent un appui, et dans cette angoisse suprême, ils se sentent horriblement seuls.

Ecoutez plutôt cette dernière lettre.

Je me permets de vous écrire cette lettre, quoique je sache que la demande que je formule ne tient pas de votre ressort, ne vous occupant que des adultes; mais devant la nécessité où je vais me trouver d'ici peu m'oblige à recourir une seconde fois à votre société.

Ayant déjà travaillé chez vous, et ne croyant pas y avoir laissé de mauvais souvenir, j'ai pensé que vous ne refuseriez pas ma demande...

Maintenant, M. l'abbé, je vais avoir fini mon temps de service, étant seul mon père décédé en juin dernier, je solliciterai de vous que si vous pouvez me procurer du travail quel qu'il soit qui puisse me tirer d'embarras à mon arrivée à Paris, ne voulant pas retomber dans le mauvais chemin...

Cette plainte gauche et timide se répète bien souvent, et il n'en est pas de plus navrante. Au bord de ce mauvais chemin, votre patronage est le refuge.

Aimez-le donc, Messieurs, et faites-le aimer pour le mal qu'il empêche, et pour le bien qu'il fait. Dites qu'il n'est pas une œuvre de pitié molle et languissante, mais une école de courage et d'énergie. Ceux qui viennent à vous sont ceux qui acceptent le travail assidu et régénérateur, l'ordre, la discipline bienveillante, mais exacte, et qui trouvent dans leur pratique l'inspiration d'une vie droite et honnête.

Vous touchez à la dixième année de votre laborieuse carrière, et il vous est permis d'invoquer en votre faveur l'éloquence des chiffres. Déjà depuis le mois de mai 1895 jusqu'au 1^{er} janvier 1905, votre atelier a reçu 1.436 individus dont 778 ont été replacés. C'est une petite armée qui a été arrachée par vous au vice, et qui marche maintenant « dans le bon chemin ». Le coup d'œil que vous pouvez ainsi jeter en arrière est la récompense de vos efforts passés, et la garantie de nouveaux succès.

Et à notre grand regret nous avons à constater une diminution beaucoup plus grande 594 fr. 50 dans les versements des sociétaires et des souscripteurs 2.035 50

Par contre, nous avons un léger relèvement des ressources diverses 514 10

Les dépenses de la caisse se sont élevées à..... 8.628 40

Elles comprennent :

Les frais d'atelier se composant des salaires, dépenses de chauffage et d'éclairage, achats d'outils, etc., qui, déduction faite du prix des travaux à façon fournis par divers industriels, et dont le montant soulage une grande partie de nos dépenses, se sont soldés par 5.275 60

Imprimés divers 260 50

Les loyers, présentent une augmentation apparente de 100 francs, provenant de ce que la location de notre salle de réunion a été payée avant le 31 décembre, au lieu de l'être après le 1^{er} janvier comme pour l'année précédente 2.155 20

Les assurances qui, ainsi que nous le faisait prévoir le rapport de mon prédécesseur, sont en augmentation sensibles à 301 05

Les chapitres :

Frais de réhabilitation 56 15

Factures non recouvrées..... 435 65

Dépenses diverses 144 25

ne me paraissent nécessiter aucune explication.

Avant de terminer, Messieurs, il me paraît de toute justice d'adresser nos bien vifs remerciements à l'administration, pour la subvention qu'elle accorde à notre œuvre, et sans laquelle cette dernière se trouverait exposée à périliter.

Nous remercions également nos bienfaiteurs, nos sociétaires et nos souscripteurs à la générosité desquels nous ne cessons de faire appel ; l'appui que nous trouvons auprès d'eux nous est infiniment précieux en nous aidant à remplir notre tâche.

Nous leur demandons de vouloir bien nous le continuer, et de faire, en notre faveur, un peu de propagande autour d'eux, afin de grossir nos ressources en nous amenant de nouveaux adhérents.

Exercice 1904

Caisse du Trésorier

RECETTES

Solde au 31 Décembre 1903	4.895 »
Subvention Ministérielle	4.000
— — supplémentaire... 500	4.500 »
Libérés conditionnels - Indemnité de l'Etat	223.50
Conseils Généraux	75 »
Bienfaiteurs	940 »
Sociétaires et Souscripteurs	2.035.50
Ressources diverses	514.10
TOTAL ...	<u>13.184.05</u>

DÉPENSES

Dépenses pour l'entretien de l'atelier	5.275.60
Imprimeur	260.50
Loyers	2.155.20
Assurances	301.05
Frais de réhabilitation	56.15
Factures non recouvrées	435.65
Frais divers	144.25
Solde au 31 Décembre 1904	4.555 65
TOTAL ...	<u>13.184.05</u>

Membres de la Société de Patronage

BIENFAITEURS

MM.

S. E. le CARDINAL RICHARD, Archevêque de Paris.	1000 »
BAILLIÈRE (Emile), libraire, boul. St-Germain, 106...	300 »
BAILLIÈRE (Paul), D ^r en droit, bd de Courcelles, 20.	300 »
+ BALLEROY (Comtesse de)	100 »
BANQUE de France	200 »
BAYARD (Achille), à Roubaix	100 »
BAZIN (René), membre de l'Académie française	100 »
BEAUDOIN (Henri), rue Royale, 8	100 »
BELLOCOQ (de), avenue Kléber, 27	200 »
BOUCHER (Paul), Substitut au Tribunal de la Seine, rue Mézières, 8	200 »
BOULET-JANVIER (Mme Veuve), à Naivres	100 »
BOURDILLON, bâtonnier de l'ordre des Avocats à la Cour d'Appel, 10, rue d'Anjou	100 »
BRET (Léon), avocat, avenue du Bois de Boulogne, 64.	100 »
BREUILLE (Alphonse), boul. Voltaire, 64	100 »
CARRABY, avocat, rue de Téhéran, 4	100 »
CAVARE (Mme), boul. Malesherbes, 35	100 »
CHAMBRE des Notaires de Paris	800 »
CHAPOT (Anthime), sculpteur, rue de Sèvres, 103...	100 »
COJET-LITARD, industriel à Roubaix	100 »
COLCOMBET et Cie, industriels à St-Etienne	100 »
COMITE des OEuvres du Travail, r. de Courcelles, 46.	300 »
CONSEIL GENERAL de la Nièvre	150 »
CONSEIL GENERAL de la Seine-Inférieure	200 »
DEBAISER frères), rue du Louvre, 44	100 »
DEGLAS (Gustave), commerçant, rue du Sentier, 32.	100 »
DEHAUT (Georges), avocat, rue de Clichy, 26	100 »
DELAHAYES (Jules), industriel, Wignehies (Nord).	100 »
DEMOMBYNES, avocat, rue Jacob, 28	100 »
DEMY (Adolphe), consul, boul. St-Michel, 20	1000 »
DREYFUS (Anat.), comm., r. Grange-Batelière, 18...	100 »
DREYFUS (frères), com., r. Croix-des-Pts-Champs, 50	100 »
DUBLY (H.-J.), Roubaix	200 »
DUFLOS (Fernand), Conseiller-Maître à la Cour des Comptes, rue Jouffroy, 81	100 »
EIFFEL, ingénieur, rue Rabelais, 1	100 »
FAMECHON (Gustave), rue Vaneau, 44	150 »
FONTAN (Thérèse Velade), avenue des Ternes, 2.....	600 »

+ GARGAN (baronne de)	100 »
+ GIRARDIN, notaire honoraire	300 »
+ GIRARDIN (Henri)	500 »
GIRARDIN (L.), not. honoraire, r. des Pyramides, 27	500 »
GOLDSMIDT (Léopold), rue Rembrandt, 16	100 »
GRAMMONT (comte Arnaud de), rue de Lille, 81....	100 »
GRIGNON (Henri), notaire, boul. St-Michel, 26	100 »
GUERIN (Emile), rue des Poitevins, 2	100 »
HACHETTE et Cie, libraires, boul. St-Germain, 79...	100 »
HAREL (A.), Président à la Cour d'appel, boulevard Haussmann, 157	600 »
+ HERMITTE (Ch.), membre de l'Institut	100 »
+ HEURTEMATE (Mme veuve)	100 »
HEYDT	100 »
HUNEBELLE (Jules), maire de Clamart, rue de Sol- férimo, 2	100 »
INNOVATRICE (l'), Cie d'assur.,	130 »
JUVIGNY (Alfred de), à Paris	200 »
KAHN (frères), commerçants, rue Montorgueil, 67...	100 »
LAGOGUEE (père et fils), rue du Chemin-Vert, 23...	150 »
LACOSTE (Charles), rue du Renard, 42, Rouen	100 »
LANGÉ (F.), industriel, Troyes	100 »
LAROCHE-JOUBERT, commerc., r. des Archives, 11.	100 »
LEFEVRE (Mme Théodore), place St-Michel, 4	100 »
LEROUX (Mme Alfred), rue St-Honoré, 364	100 »
LEROUX (Paul), rue St-Honoré, 364	100 »
LYONNE (comte de), rue de Varennes, 88	200 »
MARIE (Hubert), architecte, Chaussée-d'Antin, 60...	100 »
MESNIER (Jules), boul. Haussmann, 53	100 »
MILLIARD (Victor), sénateur, ancien Garde des Sceaux, rue St-Honoré, 131	200 »
+ MONTCHARVILLE	200 »
MONTARGIS (M. et Mlle), propriétaire, r. du Bac, 42.	200 »
MOREL d'ARLEUX (Charles), notaire honoraire, av. de l'Opéra, 13	100 »
ORBAN (Pierre), Juge-suppl. Vincennes	120 »
PALLAIN, Gouverneur, Banque de France	100 »
PETIT (Charles), Président honoraire à la Cour de Cassation, Président d'honneur du Patronage des Jeunes Adultes, St-Jean de Luz (Basses-Pyrénées).	200 »
PISCOT (Marcel), rue du Général-Foy, 25	100 »
POMEREU (comte de), député, rue de Lille, 67	100 »
POMEREU (comtesse Alice de), rue de Lille, 67	500 »
POMEREU d'ALIGRE (vicomte de), ancien Conseiller général de la Nièvre, rue de Lille, 67	1400 »
+ POUILLET (Eugène)	100 »

POUX-FRANKLIN, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation, rue Montalivet, 16	120 »
RIVIERE (Louis), rue Jouffroy, 91	200 »
ROUX-SIGNORET (D ^r), place St-Michel, 4	100 »
+ ROUIET (l'abbé J.), curé de Montignon	100 »
SAINT-SAENS (Camille), compositeur de musique, membre de l'Institut, faubourg St-Honoré, 60	100 »
SERIPEL (Léon), industriel, à Roubaix	100 »
SOUBIES (Albert), rue de Phalsbourg, 14	300 »
TABOURIER, commerçant, rue d'Aboukir, 6	100 »
TAUB (Louis), rue Lafayette, 10	100 »
THOMAS (l'abbé), vic. gén. à l'archevêché de Paris.	100 »
TROYET et Cie, commerçants à St-Etienne	100 »
Z. (marquis de)	200 »
+ GARGAN (baronne de), Don avec affectation spéciale	5000 »
ESPIVENT DE LA VILLE BOISNET, 80, avenue Marceau, Don avec affectation spéciale	1000 »
ANONYME	500 »
—	300 »
—	200 »
—	150 »
—	100 »
—	100 »
—	100 »
—	100 »
—	60 »
—	50 »
—	40 »
—	25 »
—	10 »

SOCIÉTAIR ES

MM.

AUBER (L.), propriétaire, rue Penthièvre, 11.
AUDOLENT, Vice-Chancelier à l'Archevêché.
BALLIMAN, rue de Rivoli, 174.
BAUDOIN, avenue des Champs-Élysées, 125.
BAUDOIN (H.), au Rond Royal Compiègne (Oise).
BEAUDINOT, Curé de St-Ambroise.
BOIVIN-CHAMPEAUX, avocat à la Cour de Cassation, quai d'Orsay, 13.
BOIVIN-CHAMPEAUX, avocat à la Cour d'Appel, rue de la Boétie, 58.
BONDON (Frédéric), directeur de la Petite-Roquette.
BRUEYRE (Loys), membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, rue Murillo, 9.
BUCHOT (N.), rue des Mathurins, 44.
BOUISSIN (Mme veuve), rue de Berry, 14.
CALMAN-LEVY (Mme veuve), rue Pierre-Charron, 64.
CARETTE (Ernest), avocat, boulevard St-Michel, 20.
DABANCOUR, avenue de Ségur, 15.
DESPORTES de la FOSSE (Mme), rue Jouffroy, 60.
DUGNOLLE (comte de Montfort), avenue Trudaine, 10.
DUPUIS (René), avocat, rue Marguerite, 5.
ESPEUILLES (comte d'), place Palais-Bourbon, 6.
GAILLARD, commerçant, rue Turbigo, 158.
GALLET (Edmond), rue de Rivoli, 58.
GALLET (Mme veuve Charles), rue de Vaugirard, 56.
GERBELOT, rue de Vaugirard, 346.
GIRAUD, secrétaire général de la Banque de France, rue Radziwill, 2.
GOLDSCHMIDT (Paul), place Malesherbes, 15.
GRAMMONT (comte Armand de), rue de Lille, 81.
GUILLAUME (Georges), rue St-Lazare, 91.
GUILLOT (Adolphe), membre de l'Institut, avenue de Villiers, 9.
HENRY (Emile), faubourg Saint-Honoré, 3.
JOLY (Henri), membre de l'Institut, rue Boissonade, 3.
JOUARRE, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, rue St-Dominique, 30.
LACON (Félix), avocat à la Cour d'appel, r. de l'Université, 3.
LANQUEST (Mme Vve), faubourg Poissonnière, 159.
LAVESCH-LAVERGNE (l'abbé H.), aumônier auxiliaire à la Petite-Roquette, rue de Dunkerque, 34 bis.

LECOMTE (Lucien), avocat à la Cour d'appel, rue du Général Foy, 4.
LEDOT (Alfred), Jurisconsulte, rue St-Maur, 3.
LEFAUCHEUX (Mme Vve), propriétaire, b. de Courcelles, 20.
LEFAUCHEUX (André), rue de Courcelles, 142.
LEFEBVRE, notaire, boulevard Haussmann, 69.
LEROUX (Georges), docteur, rue Lavoisier, 10.
LETAILLE (Charles), propriétaire, rue Garancière, 15.
LINDET (Mme Vve), boulevard St-Michel, 9.
LINDET (Fernand), boulevard St-Michel, 9.
LINDET (André), notaire, boulevard St-Michel, 9.
MAIRE (Xavier), peintre, rue d'Argout, 5.
MEAUX (Mme de), rue de Berry, 14.
MEAUX (Louis de), rue de Courcelles, 43.
MILLIARD (l'abbé), aumônier à la Petite-Roquette, rue Saint-Maur, 1.
MORTEMART (duc de), rue Saint-Dominique, 1.
NOLLEVAL (Mme veuve), rue de Rivoli, 214.
NOURRISSON (Paul), avocat, rue St-Guillaume, 19.
PASSEZ (E.), avocat à la Cour de Cassation, faub. St-Honoré, 122.
PENSA (Mme Vve Charles) square de Latour-Maubourg, 3.
PENSA (Charles), square de Latour-Maubourg, 3.
PERRIN (Emile), avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, rue de Châteaudun, 53.
PICOT (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, avenue Malakoff, 159.
PROUST, ancien magistrat, rue de Clichy, 58.
RENAUDIN, notaire, Sceaux (Seine).
RENAULT (Léon), ancien préfet de police, sénateur, avenue de Wagram, 38.
RIVIERE (Albert), secrétaire général de la Société générale des Prisons, rue d'Amsterdam, 52.
SALMON (l'abbé N.), curé de Saint-Séverin, Paris.
SCHNEIDER (Paul), rue de la Ville-l'Evêque, 32.
SELVES (de), préfet de la Seine.
SIGAUD (Mme Veuve Jules), rue Bara, 5.
SOUBIES (Mme Eugène), rue de Phalsbourg, 12.
THUREAU (Georges), Conseiller à la Cour d'appel, rue Garancière, 11.
TOCQUEVILLE (comte de), rue Chanaleilles, 4.
TORCHON (Mme Veuve Charles), rue Jacob, 19.
VIDIL (André), avenue de Villiers, 30.
VIN (Adrien), Romilly-sur-Seine.
VINCENS (Charles), sous-directeur honoraire au ministère de l'intérieur, avenue de Wagram, 29.

VOISIN (Félix), Conseiller à la Cour de Cassation, rue de Milan, 11.
WEBER (M. et Mme Pierre), faubourg Poissonnière, 53.
WILLIAM (Marie), compositeur de musique, avenue des Terres, 96.

SOUSCRIPTEURS

MM.

AUFFRAY (Jules), avocat, député, boul. Raspail, 287.
BARIZET (Vve), boul. St-Michel, 20.
BARTH (D^r Henri), rue St-Thomas-d'Aquin, 2.
BAUDET (D.), fondé de pouvoirs de la Lyonnaise, rue Taitbout, 13.
BAZY (Mme P.), boul. Haussmann, 85.
BECKER (Jean), rue d'Amsterdam, 60.
BENET (Eugène), statuaire, r. N.-D.-des-Champs, 33.
BERTHIER (Alphonse), avenue Mélanie, 13, Bellevue.
BERTHON (Fernand), avocat, rue de Rennes, 93.
BEVILLE (Raoul), professeur à la faculté de Caen.
BLANCHET (Charles), notaire, r. Beaujolais, 11, Palais-Royal.
BOMPARD (Octave), rue d'Assas, 28.
BOSCHER (Vve Jules), boul. St-Michel, 113.
BOSSE (Le), avoué, Louviers, Eure.
BOULARD (Eugène), rue Bonaparte, 33.
BOULARD (André), rue Chauveau-Lagarde, 16.
BOUMARD (Jean), rue Garancière, 15.
BOURGOIN (A.), électricité, rue Constant-Foucault, 5, Sèvres.
BUISSON (Hilaire), rue de la Cossonnerie, 13.
CAPLAIN (Henri), rue Portefoin, 12.
CAZELLES (Paul), avocat, avenue d'Antin, 25.
CAZELLES (Mme Vve Charles), rue Jean-Goujon, 28.
CELIER (Jules-Alexandre), avocat, pl. St-François-Xavier, 1.
CHAPOTTEAU et fils aîné, rue Languedoc, 26.
CHARPENTIER (Albert), entrepreneur, bd St-Julien, 19 bis, Bellevue.
CLAIR (Maxime), faubourg Poissonnière, 148.
CORTAMBERT (Lucien), avocat, boul. Nadaud, 7.
CORTAMBERT (Mme Richard), rue Gustave-Nadaud, 7.
DARDOUVILLE (Louis), Chaussée de la Muette, 15.
DARESTE (Rodolphe), membre de l'Institut, quai Malaquais, 9.
DESSAIGNES (Mme J.), quai Voltaire, 5.
DUHAMEL (abbé), vicaire à St-François-Xavier.
FONTANE (baron de), rue de la Trémoille, 18.
FORQUENOT (Louis), ingénieur, Montmorency.
GALLET (Maurice), boulevard St-Germain, 176.
GASTINNE-RENETTE, fabricant d'armes, avenue d'Antin, 36.
GAUMONT (L.) et Cie, Ingénieurs, rue St-Roch, 57-59.
GEAY (Camille), sous-directeur de la Cie des Bateaux Parisiens, rue Debrousse, 1, rue des Maintes, 31, St-Germain-en-Laye.

— 31 —

GIRARD (Ernest), agent de change, rue St-Lazare, 54.
GIRARD (Henri), pharmacien, rue Marengo, 4.
GIRARDIN (Paul), notaire, rue Richelieu, 85.
HATON de la GOUPILLERE, membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 56.
HENRY (l'abbé Charles), vicaire à St-Vincent de Paul.
HERARD (Eugène), ingénieur, boulevard St-Germain, 197.
HUET (Paul), ingénieur, rue de l'Université, 8.
HUSSENOT DE SENONGES (Etienne), rue de Choiseul, 2.
HUSSENOT DE SENONGES (Raoul), rue Suger, 16.
JESSUS (Paul), fabricant, Cambrai.
JOUANNEAU (E), peintre, Bellevue.
LACAU (Louis), architecte, rue Etienne-Marcel, 150.
LALAIN-CHOMEL (E. de), rue de l'Arcade, 22.
LANDRIE (l'abbé G.), vicaire à Saint-Séverin, rue St-André-des-Arts, 40.
LAUTIER (Pierre), rue de l'Abbé-Grégoire, 37.
LAVIEVILLE (Augustin), censeur des études scientifiques, rue Soufflot, 14.
LEFEBVRE (l'abbé), secrétaire de S. E., Palais Episcopal.
MANSAIS (Jules), référendaire au Sceau de France, rue Fortuny, 6.
MARLIOT, faubourg Poissonnière, 4.
MARQUET (Léon), rue Auber, 17. Villa du Chat, Bellevue.
MASSION (Paul), notaire, boulevard Haussmann, 58.
MEAUX SAINT-MARC, Lieutenant-colonel, officier d'ordonnance de M. le Président de la République, r. de Rome, 31.
MENNESSON (Gustave), avocat, boulevard Haussmann, 79.
MINORET (Mme Marguerite), rue Ampère, 37.
MOROT (Th.), faubourg Saint-Honoré, 164.
NIESSEN (Xavier), professeur, fondateur du Souvenir Français, avenue de Neuilly, 137, Seine.
NIZEROLLE (L.-L.), rue Amelot, 24.
NOUE (vicomte de), square du Roule, 6.
ODENT (Henri), boulevard Saint-Michel, 11.
PAILLARD et Cie, Imprimeurs, quai des Orfèvres, 6.
PATRILLE (A. aîné), rue Cambronne, 96.
PERONNE (Pierre), avoué, place St-Michel, 3.
PIERRE (Georges), notaire, à Meudon.
PLE (frère), rue St-Fargeau, 15.
QUINT (Charles), rue de Rivoli, 118.
REAUX (marquis de), rue de Grenelle, 81.
REYMANN (l'abbé), second vicaire à St-Ambroise, boulevard Richard-Lenoir, 83 bis.
RIBOT (Alexandre), ancien présid. du conseil des Ministres, député, rue de Tournon, 6.

- RICHARD (Georges), professeur de dessin, pl. Perchamps, 1.
RICHARDIERE (Alphonse), architecte, rue de Seine, 74.
ROLLET, avocat, avenue du Château, Bellevue.
ROUSSEL (François), industriel, Roubaix.
SCHMIT, marbrier, boul. Edgar-Quinet, 7.
SOUBIES (Jacques), rue de Phalsbourg, 14.
STILTZ (l'abbé Jules), 1^{er} vicaire à St-Séverin.
TENNISSEAU (Paul), boulevard St-Michel, 121.
THERESE (Ernest), villa des Cèdres, Bellevue.
THOMAS (Gabriel), villa des Capucins à Bellevue.
THUREAU-DANGIN (Paul), membre de l'Académie Française,
rue Garancière, 11.
TURGIS (Albert), rue Saint-Placide, 55.
VALENCIENNES, propriétaire, rue des Bois, Bellevue.
VERMONT (H.), avocat, rue Socrate, 4, à Rouen.
WEBER (J.), relieur, rue du Cherche-Midi, 44.
WERNER, propriétaire, rue Lord Byron, 10.



IMPRIMERIE PAILLARD ET C^o
6. QUAI DES ORFÈVRES, PARIS

